

## Conseil communal du 30 novembre 2017

*Le conseiller communal Jean Levaux (RAL) était absent.*

**Quelques questions** furent à nouveau posées par le conseiller communal Grégory Happart concernant le dossier de cautionnement de la commune à la fabrique d'église de Fouron-le-Comte. De même, un état des lieux fut demandé dans le cadre de la problématique des chemins publics traversant des propriétés privées et qui sont illégalement fermées par les propriétaires. Le bourgmestre donna une réponse détaillée aux questions posées.

Le conseil a pris connaissance de l'approbation de la modification du budget 2 par le gouverneur.

La modification du plan pluriannuel 2014-2019 fut approuvée (*10 pour, 3 contre, 1 non valable*). Ensuite, le budget 2018 fut également approuvé (*10 pour, 2 contre, 2 non valable*).

Le conseil a pris connaissance des deux modifications du budget de la fabrique d'église N-D de l'Ascension de Mouland.

La modification du plan pluriannuel de la fabrique d'église Saint-Martin à FSM fut approuvée (*9 pour, 3 contre, 1 non valable – L'échevin Nijssen a quitté la séance avant ce point*). Cette modification est intervenue en raison du fait que la fabrique d'église doit renouveler la chaudière du presbytère.

Ensuite, le conseil a pris connaissance du **rapport du comité de concertation entre la commune et le CPAS**, dans lequel il était question de la modification du plan pluriannuel et du budget du CPAS, en a pris connaissance de la **liste récapitulative du Conseil du CPAS du 24 octobre 2017**.

"Wijk-werken", autrement dit le nouvel instrument d'aide à l'emploi remplaçant le statut actuel du PWA (équivalent flamand de l'ALE), entrera en vigueur le 1er janvier 2018. Afin de mettre au point une organisation efficace autour de wijk-werken, la commune a conclu un accord de collaboration sous la forme d'une association interlocale avec les communes de Bilzen, Hoeselt et Riemst. Le conseil communal a ratifié la décision du collège à ce sujet et a approuvé les statuts ainsi que le règlement d'ordre intérieur (*10 pour, 3 contre, 1 non valable*).

Le conseil a approuvé l'initiative de l'"European Disability Card" (*10 pour, 4 n'ont pas voté*). (Plus d'informations dans l'article du CPAS)

Le conseil a approuvé les ordres du jour de :

- l'assemblée générale extraordinaire d'**Infrac** (*10 pour, 2 contre, 2 non valables*)
- l'assemblée générale extraordinaire d'**Inter-Energa** (*10 pour, 2 contre, 2 non valables*)
- l'assemblée générale extraordinaire d'**Ethias** (*10 pour, 3 contre, 1 non valable*)
- l'assemblée générale de **Limburg.net** (*10 pour, 2 contre, 2 non valables*)

Le décret et la décision concernant le Patrimoine immobilier prévus dans l'élaboration de plans de gestion. La commune peut recevoir, pour des travaux aux églises et aux cimetières protégés à titre de monuments, des subsides de la part de l'Agence du Patrimoine immobilier, et ce dans le cadre du décret du Patrimoine, à condition qu'elle dispose d'un plan de gestion approuvé pour toutes les églises et cimetières repris comme Monuments. La commune doit donc procéder à l'établissement de plans de gestion des églises et des demandes de primes qui y sont liées. Le cahier des charges, comprenant les conditions et le mode d'adjudication ainsi que les firmes à inviter, a été approuvé par le conseil communal (*13 pour, 1 non valable*).

Le conseil a procédé à l'approbation provision du Plan d'Aménagement du Territoire des Services communaux à Schietekamer. Ensuite, une enquête publique a été organisée (*10 pour, 1 contre, 2 abstentions, 1 non valable*).

Un certain nombre d'appareils de la police furent retirés du patrimoine communal (*12 pour, 2 non valables*).